



## OUTILS →

# UTILISER UNE PLATEFORME COLLABORATIVE

### 1. Distinguer travail collaboratif et travail coopératif

Le **travail coopératif** est un travail de groupe hiérarchiquement organisé, qui fonctionne selon un planning impliquant des délais et un partage des tâches (coordination).

Les acteurs ont des intérêts similaires qu'ils planifient ensemble ; ils négocient leur rôle et partagent des ressources pour atteindre un objectif commun, tout en maintenant leur identité.

#### Exemple

*un blog* : même si chaque internaute peut apporter son commentaire, le modérateur du blog a déterminé à l'avance le thème de discussion (cadre important) et peut également à tout moment décider de supprimer un apport.

Le **travail collaboratif** est travail de groupe sans lien hiérarchique de commandement qui fonctionne sans organisation préalable.

Chaque intervenant apporte volontairement, sans aucune obligation, son savoir et ses idées ; chacun apporte ainsi une pierre à l'édifice commun. Cette contribution fait appel à la créativité de chacun et est source d'enrichissement professionnel et personnel.

#### Exemple

En entreprise, la réalisation d'un projet (organisation d'un salon, d'un séminaire, conception de nouveaux produits) demande la collaboration d'une équipe définie.

Source : <https://creg.ac-versailles.fr/Travail-cooperatif-quand-la-distance-permet-le-rapprochement>

### 2. Les avantages du travail collaboratif

L'utilisation d'outils collaboratifs permet d'améliorer :

- ⇒ L'organisation du travail de groupe : développer l'interaction entre les membres d'un même projet et éviter les réunions inutiles.
- ⇒ La qualité dans la transmission de l'information (l'information est accessible à tous assez rapidement)
- ⇒ La réactivité et la rapidité de l'action (lorsque les demandes changent, l'équipe peut s'adapter très vite)
- ⇒ La suppression des distances physiques dans le travail de groupe (la collaboration est possible quelque soit le lieu du travail)
- ⇒ La possibilité de travailler de manière synchrone
- ⇒ Développer la créativité en développant l'émulation au sein des membres d'un groupe par la disparition des frontières hiérarchiques

En cela, le travail collaboratif est censé améliorer l'efficacité (résultats/objectifs) et l'efficience (moyens/objectifs/résultats) d'un groupe de travail.

### **3. Les limites du travail collaboratif**

Le travail collaboratif, comme toute forme d'organisation du travail, rencontre des limites :

- certaines situations de communication ne peuvent être traitées à distance : le face-à-face peut demeurer obligatoire, voir même être une nécessité (exemple : régler un conflit nécessite un face à face);
- limites humaines : égoïsme des uns, travail personnel protégé... Même si un changement d'attitude au travail semble apparaître ; réticence, méfiance face aux technologies de la part des utilisateurs ; nécessité de formation aux outils ;
- limites techniques : maintenance (nécessité d'avoir des outils qui fonctionnent toujours et en continue) et sécurité (protection des informations qui circulent) ;

### **4. Les outils**

Il existe pléthore de plateformes collaboratives disponibles. Aucune n'est mieux ou moins bien qu'une autre, cela dépend des besoins de chaque société ou de chaque groupe de travail. L'important st de choisir et de retenir une plateforme collaborative adaptée à l'équipe projet ou à l'entreprise qui va l'utiliser.

Pour choisir une plateforme collaborative adaptée, il convient de prendre en compte les critères suivants :

- Le nombre d'utilisateurs
- Les technologies déjà existantes dans la société pour éviter les dysfonctionnements
- Les technologies nécessaires aux utilisateurs (ordinateurs uniquement ou ordinateurs + smartphone, etc.)
- Le degré de protection des données et des informations
- L'environnement de travail de la plateforme (intuitif ou nécessitant une formation lourde)
- Le coût engendré par la mise en place.